

# LE PARACHÈVEMENT

## DE L'AUTOROUTE



**PR8.1**

Prolongement de l'autoroute 25 entre  
l'autoroute 440 et le boulevard Henri-  
Bourassa par le ministère des Transports  
Laval-Montréal 6211-06-080

## Laval-Montréal

Un complément essentiel au réseau autoroutier de l'est  
de l'agglomération métropolitaine

### La situation actuelle : un axe routier inachevé

#### Discontinuité autoroutière

- Détours inutiles
- Surutilisation des axes Pie-IX, Papineau, Viau, Henri-Bourassa, autoroutes 40 et 640
- Augmentation de la consommation d'essence et de la pollution
- Hausse du coût du transport des marchandises

#### Congestion des axes entre Laval et Montréal

- Files d'attente qui s'étendent sur plus de 20 km
- Temps de parcours qui a doublé entre 1989 et 1998

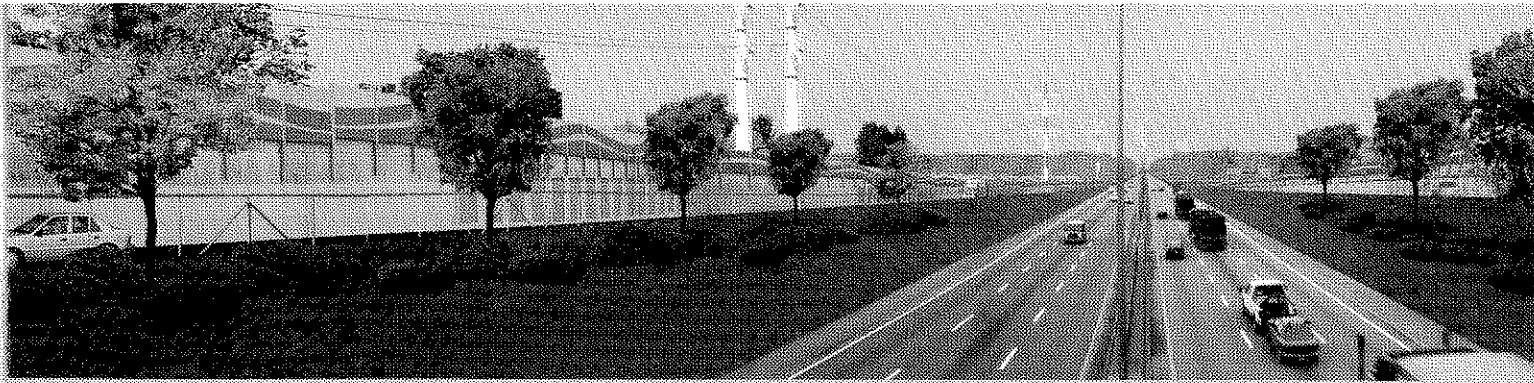
Québec

## Le transport en commun : une priorité

Une voie réservée au transport en commun sera mise en place dans l'axe de l'autoroute 25; les autobus circuleront dans un corridor entièrement indépendant entre Laval et Montréal. Les usagers du transport en commun gagneront du temps de façon significative par rapport à la situation actuelle.

Des stationnements incitatifs pourront être aménagés à Laval et à Montréal pour faciliter l'accès à cette voie de transport en commun.





## L'environnement : une préoccupation essentielle

Soucieux de maintenir la qualité de vie des résidents des quartiers limitrophes, le ministère des Transports imposera, dans son contrat avec le partenaire privé, un devis de performance. Ce devis établira les exigences gouvernementales qui permettront d'atténuer et de contrôler à la source les effets négatifs des travaux et d'assurer un suivi rigoureux de l'ensemble du projet.

**VOICI QUELQUES EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES :**

MILIEU TRAVERSÉ	MESURES D'ATTÉNUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage</li> </ul>	Aménagement paysager
<b>Milieu biophysique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rivière des Prairies</li> <li>• Marais (autoroutes 440 et 25)</li> <li>• Fosse à esturgeon</li> </ul>	Réduction du nombre de piliers Habitat compensatoire Aucun pilier dans la fosse
<b>Milieu humain</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur résidentiel</li> <li>• Établissements</li> <li>• Espaces verts</li> </ul>	Murs ou talus antibruit Murs ou talus antibruit Piste multifonctionnelle

Le ministère des Transports a procédé à une évaluation environnementale du projet de parachèvement de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal en conformité avec la directive du ministère de l'Environnement. Vous pouvez consulter l'étude d'impact sur l'environnement par le biais du site Internet du ministère des Transports à l'adresse suivante : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/regions/laval/a25>.



## Une nouvelle façon d'aller de l'avant

**CE PROJET, RÉALISÉ EN PARTENARIAT  
PUBLIC-PRIVÉ, PERMETTRA :**

- d'accéder à des sources de financement privé; ▲
- d'avancer et d'accélérer la réalisation du projet; ▲
- de partager des risques avec le secteur privé; ▲
- de susciter l'émergence de projets novateurs sur les plans technique et financier. ▲

La nouvelle autoroute sera à péage et la tarification sera réglementée. Le gouvernement imposera le respect de ses exigences (par exemple, sur les plans de l'environnement, de la construction, de l'exploitation) dans un contrat établi avec le partenaire privé.

## Le projet favorise une meilleure organisation du réseau routier pour :

- soutenir le développement des pôles économiques de l'est de l'agglomération; ▲
- améliorer les conditions de circulation sur les liens Laval-Montréal et les artères locales; ▲
- mieux desservir l'est de l'agglomération par transport en commun; ▲
- rééquilibrer les débits de circulation sur le réseau autoroutier métropolitain; ▲
- éliminer les détours, équivalant à 20 millions de kilomètres par année, et ainsi réduire la consommation d'essence et l'émission des gaz à effet de serre; ▲
- faciliter le transport des marchandises en ajoutant une voie de contournement. ▲

## La solution proposée : le PARACHÈVEMENT de l'autoroute 25

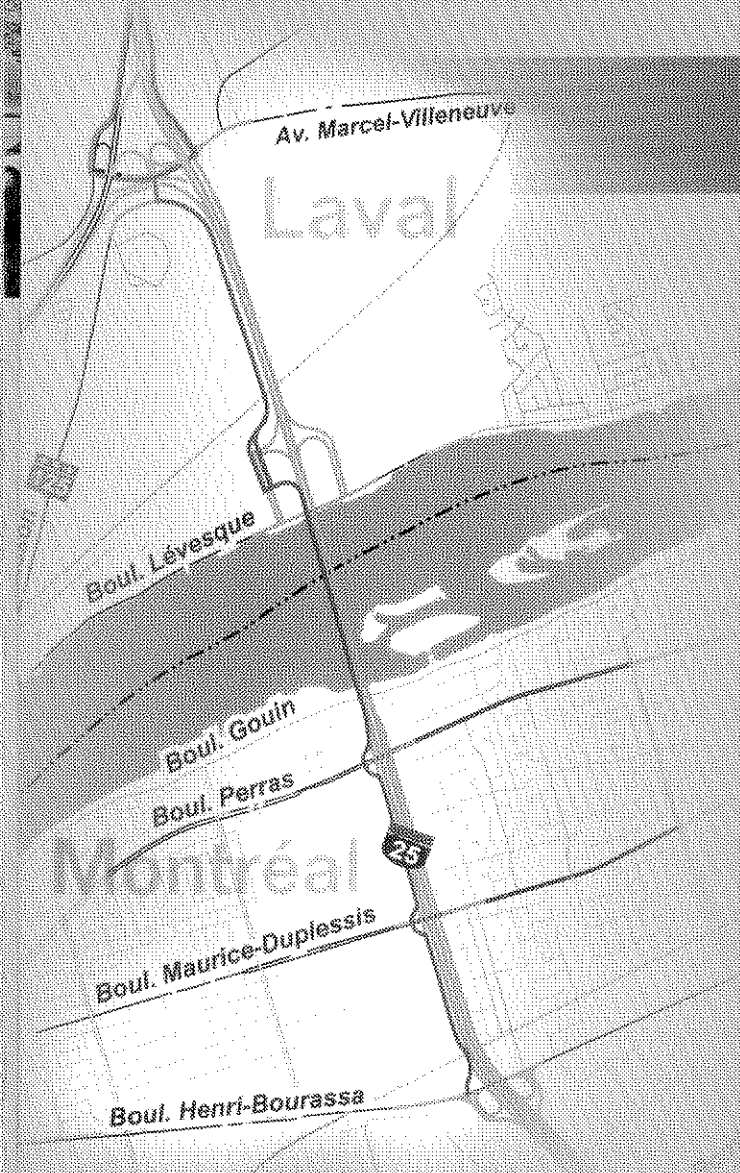
- Une autoroute d'une longueur de 7,2 kilomètres entre l'autoroute 25/avenue Marcel-Villeneuve, à Laval et le boulevard Henri-Bourassa, à Montréal
- Un pont de 1,2 kilomètre au-dessus de la rivière des Prairies
- Une autoroute à six voies de circulation sur deux chaussées séparées
- Des chemins de desserte à Montréal
- Un corridor entièrement indépendant pour les autobus
- Une piste multifonctionnelle reliant le réseau de pistes cyclables de Laval à celui de Montréal

**Une approche novatrice de réalisation en partenariat avec le secteur privé permettra d'avancer la réalisation du projet.**

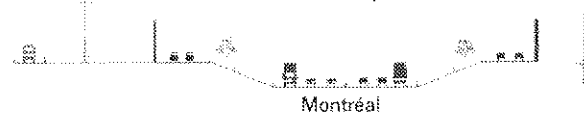
**L'autoroute à péage inclura un système de perception électronique, ce qui assurera la fluidité de la circulation.**

**Le projet sera réalisé sur des terrains acquis par le ministère des Transports il y a 30 ans.**

**Les coûts sont estimés entre 282 millions et 325 millions de dollars.**



autoroute en dépression



pont



autoroute au niveau du sol





Pour toute information additionnelle  
ou pour nous faire part de vos commentaires,  
communiquez avec le :

Ministère des Transports du Québec  
Direction Laval-Mille-Îles  
Laval (Québec) H7S 2K7

Téléphone : (450) 680-6330  
Télécopieur : (450) 973-4959  
Courriel :  
[dmi.autoroute25@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dmi.autoroute25@mtq.gouv.qc.ca)

Transports  
Québec 